



Professeur vs parent eleve

Par **maitre paris**, le **03/11/2016 à 10:54**

bonjour,rnrncomment je me defend devant le procureur dans le sujet d' une plainte déposer contre moi et qui dit que j'ai frappé un élève de 14 ans avec une petite règle à la main à l'école en sachant que ce dernier a fait venir un certificat médical de 12 jours rnrnsachant que cette plainte elle était posée après 7 jours après le fait et je vous indique que l'élève elle avait rien sur sa main et elle a terminé le cours tranquillement .rnau par avant sa mère elle m'a dit que ma fille est poignée au point où j'ai fait une marque à la main avec une tenaille chauffée (parent déséquilibré mentalement et travaille chez le ministère de justice)rnrnmerci de me répondre en urgence merci encore

Par **morobar**, le **03/11/2016 à 10:56**

Bonjour,rnManifestement vous n'êtes pas enseignant.rnPas en vous exprimant dans ce charabia.

Par **Lag0**, le **03/11/2016 à 11:06**

Bonjour,rnVous avez ouvert 4 sujets avec cette même question ! Ceci est contraire aux règles d'usage de ce forum.rnJe supprime les autres, merci de rester sur celle-ci...

Par **Tisuisse**, le **03/11/2016 à 11:56**

Bonjour,
Le texte de maitre paris est tellement incohérent, rempli de fautes d'orthographe (ce qui est incompatible avec le métier d'enseignant) que je soupçonne un troll.